

RAPPORT ANNUEL MAGELLAN

au 31 décembre 2024



SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	4
2. Changements intéressant l'OPC	7
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	8
4. Rapport de gestion	16
5. Informations réglementaires	19
6. Certification du Commissaire aux Comptes	24
7. Comptes de l'exercice	30
8. Annexe(s)	81
Caractéristiques de l'OPC (suite)	82
Information SFDR	88

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAGELLAN C

COMGEST S.A.

FR0000292278

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers des pays émergents. Le produit est en permanence investi et/ou exposé, à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans les pays émergents, disposant d'un fort potentiel de croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés. Le produit peut détenir des titres de créance et instruments monétaires dans la limite de 20%. Il s'agit d'obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée), susceptibles de ne pas avoir de notation, exposées sur les marchés boursiers des pays émergents et des obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etats de l'Union Européenne dans un but de placement de trésorerie. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Emerging Markets.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios		
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 540 EUR
	Rendement annuel moyen	-74,6 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 960 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 640 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,6 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 550 EUR
	Rendement annuel moyen	35,5 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Octobre 2017 et Octobre 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Novembre 2016 et Novembre 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Fevrier 2016 et Fevrier 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	535 EUR	1 478 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	5,4 %	2,9 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 0,3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,25% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	325 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,74% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	168 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

DATE	MODIFICATION(S) OPEREE(S)
21/03/2024	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour annuelle des KID PRIIPS.- Mise à jour de l'annexe SFDR conformément au template réglementaire
28/05/2024	<ul style="list-style-type: none">- Changement heure de centralisation (15h J-1 au lieu de 10h30 J)- Modifications dans l'annexe précontractuelle SFDR :<ul style="list-style-type: none">o Clarification de la méthodologie ESG.o Mention d'un pourcentage à 10% (au lieu de 20%) concernant des critères mentionnés dans le paragraphe « Quels sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ? ».

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

- **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

MANDATAIRE SOCIAL	NOM DES SOCIÉTÉS	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	NATURE DE LA FONCTION
Vincent STRAUSS	SICAV MAGELLAN		Président du Conseil d'Administration ; Administrateur
	SICAV COMGEST MONDE		Président du Conseil d'Administration, Administrateur
Laurent DOBLER	SICAV MAGELLAN		Directeur Général, Administrateur
	SICAV COMGEST MONDE		Directeur Général; Administrateur
	COMGEST S.A.		Directeur Général Délégué; Administrateur
Wolfgang FICKUS	SICAV MAGELLAN		Directeur Général Délégué; Administrateur
Yann CARRE	SICAV MAGELLAN	AGRICA EPARGNE	Administrateur
Eva FORNADI	SICAV MAGELLAN	COMGEST SA	Administrateur
Eric TANNEAU	SICAV MAGELLAN	CARMF	Administrateur
	SICAV COMGEST MONDE	CARMF	Administrateur
Carole MASUCCI-COURTY	SICAV MAGELLAN	OFIVALMO	Administrateur

- **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la Sicav.

- **DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Sans objet pour les SICAV.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Conformément à l'article L225-37-4 du code de commerce, vous prendrez également connaissance des informations relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Composition du conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	ÉCHÉANCE DU MANDAT (À L'ISSUE DE L'AGO STATUANT SUR LES COMPTES CLOS EN....)
Vincent STRAUSS	Président	Décembre 2027
Laurent DOBLER	Administrateur	Décembre 2026
	Directeur général	Décembre 2027
Wolfgang FICKUS	Administrateur	Décembre 2027
	Directeur Général Délégué	Décembre 2027
OFIVALMO PARTENAIREs représenté par Carole MASUCCI-COURTY	Administrateur	Décembre 2024
CARMF représenté par Eric TANNEAU	Administrateur	Décembre 2024
COMGEST SA représenté par Eva FORNADI	Administrateur	Décembre 2024
AGRICA EPARGNE représenté par Yann CARRE	Administrateur	Décembre 2024
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Elhadji Macoumba DIOP	Commissaire aux comptes	Décembre 2029

Biographies des Administrateurs de la SICAV

Vincent STRAUSS a rejoint Comgest S.A. en 1994 en tant que gérant de portefeuille et a lancé la stratégie marchés émergents. Il devient Président Directeur Général de Comgest en 2010, et prend ensuite sa retraite en 2016. Il est à ce jour Président du Conseil de Surveillance de Comgest Global Investors. Vincent a commencé sa carrière à la Direction Financière du Crédit Commercial de France avant d'être responsable de la gestion sur les marchés asiatiques à la Banque Indosuez (Paris). Il a été Directeur de la Batif puis Directeur de Multifinance International. Vincent est diplômé des HEC de l'université de Lausanne et titulaire d'un DEA de Sciences Economiques.

Laurent DOBLER est Directeur Général Délégué de Comgest S.A. Il a rejoint Comgest en 1991 en tant que gérant de portefeuille au sein de l'équipe Actions européennes. Il a commencé sa carrière à Genève en 1986 à la Banque Paribas, en tant qu'analyste et gérant de portefeuille, avant de rejoindre l'équipe de gestion de fonds genevoise de la Banque Privée Edmond de Rothschild, où il s'est spécialisé dans les actions européennes et japonaises. Titulaire d'une licence en Sciences économiques de la Sorbonne et d'un Master de Droit de l'Université de Paris II, Laurent est également diplômé en Finance et Politique fiscale de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris.

Wolfgang FICKUS a rejoint Comgest en septembre 2012 et est membre du comité d'investissement. Il a débuté sa carrière en 1995 chez Paribas Asset Management à Paris en tant que gérant d'actions européennes. En 2000, il a rejoint WestLB où il a travaillé comme analyste de titres technologiques européens avant de diriger la recherche sur les petites et moyennes capitalisations en 2005. Wolfgang est diplômé de l'Université de Cologne (Allemagne) en administration des affaires (Diplom-Kaufmann) et a étudié à la London Business School. Il détient également un Master CEMS en gestion internationale et est titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Carole MASUCCI-COURTY est actuellement gérante Mandat Institutionnel au sein de la Direction des gestions taux et diversifiée d'OFI Asset Management. Elle a rejoint OFI AM en 1997 en tant que gérante de portefeuille au sein de l'équipe Actions OPC et a occupé ensuite plusieurs postes en lien avec la gestion diversifiée et l'allocation d'actifs. Elle a commencé sa carrière en 1991 au Crédit Foncier de France comme gérante Actions Françaises. Carole Masucci-Courty est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Économiques et d'un DEA en Monnaie Banque Finance de l'Université Panthéon-Assas.

Docteur Eric TANNEAU est médecin psychiatre libéral depuis 1998.

Il est membre titulaire du CA de la Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France depuis 2016 et Vice-Président depuis 2024.

Il est Secrétaire général national du Syndicat des Médecins Libéraux depuis 2016 et Secrétaire général de l'URPS-Médecins d'Ile de France depuis 2016 puis SG-adjoint depuis 2020.

Il est Directeur général de la société DrData depuis 2018 (protection et valorisation des données de santé personnelles).

En 2024, il est devenu membre de la section professionnelle des médecins de l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC)

Il est titulaire de 2 D.E.A. ("Psychopathologie et Neurobiologie des Comportements" - Université Paris VI en 1992 - "Systèmes de soins hospitaliers et société" - Université Paris VII en 1995) et d'un Diplôme de l'École CentraleSupélec : Executive Certificate - Télémédecine/ e-santé en 2016.

Eva Fornadi est analyste / gérante chez Comgest S.A. Elle a rejoint Comgest en 2005 en tant que gérante de portefeuille et analyste spécialiste des actions européennes. Elle co-gère les stratégies Europe Smaller Companies et Europe Opportunities. Eva est également membre non-exécutif du Conseil des Associés du groupe. Titulaire d'une licence d'Economie de l'Université Oxford Brookes (Royaume-Uni) elle détient également une licence d'Etudes commerciales de l'International Business School de Budapest.

Yann CARRE est Gérant Multigestion chez Agrica Epargne qu'il a rejoint en 2020 après avoir été Responsable Reporting & Projets à la Direction Financière du Groupe Agrica. Yann commencé sa carrière chez Périclès Consulting avant de rejoindre l'équipe Gestion d'actifs/Assurance d'EY Advisory où il s'est spécialisé sur les problématiques de gestion d'actifs sous un prisme assurantiel. Yann est diplômé du Master de Finance de Marché et Gestion d'actifs de l'INSEEC.

COMPTES DE L'EXERCICE

- **EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTAT**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action « C » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 19,19 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 20,06 euros.

La valeur liquidative de l'action « I » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 20,31 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 21,33 euros.

La valeur liquidative de l'action « Z » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 19,71 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 20,68 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 43 981 262,9388 au 29 décembre 2023, s'établissait à 35 216 901,9046 au 31 décembre 2024.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 708 414 100,59 euros contre 846 259 558,54 euros au terme de l'exercice antérieur.

- **PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Il est rappelé que la SICAV émet des actions « C » « Z » et « I » de capitalisation du revenu net et des plus et moins-values nettes.

Le Conseil d'administration vous propose les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

La quote-part des sommes distribuables afférente au revenu net s'élève à 3 014 640,33 euros ; il est donc proposé, pour chacune des catégories d'action, les répartitions et affectations suivantes :

- **Actions « C » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 2 670 764,25 euros.

- **Actions « I » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 213 238,90 euros.

- **Actions « Z » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 130 637,18 euros.

La quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes s'élève à 1 856 013,99 euros.

Il est proposé de capitaliser intégralement cette somme selon la répartition suivante :

- 1 747 584,15 euros pour les **actions « C »**.
- 65 873,79 euros pour les **actions « I »**.
- 42 556,05 euros pour les **actions « Z »**.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

• CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 23 avril 2025 à 9 heures, chez COMGEST SA – 17 square Edouard VII – 75009 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Affectation des sommes distribuables afférentes au revenu net
3. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
4. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.
5. Renouvellement du mandat d'Administrateur de OFIVALMO PARTENAIRES.
6. Renouvellement du mandat d'Administrateur de la CARMF.
7. Renouvellement du mandat d'Administrateur de AGRICA EPARGNE.
8. Renouvellement du mandat d'Administrateur de COMGEST SA.
9. Ratification de la cooptation de Monsieur Louis CITROEN en qualité d'administrateur
10. Ratification de la cooptation de Monsieur Charles VALEANI en qualité d'administrateur
11. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

• PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 43 981 262,9388 au 29 décembre 2023, s'établissait à 35 216 901,9046 au 31 décembre 2024. A cette même date, l'actif net s'élevait à 708 414 100,59 euros contre 846 259 558,54 euros au terme de l'exercice antérieur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes au revenu net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 3 014 640,33 euros, décide; conformément aux dispositions statutaires, d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- **Pour les actions « C »** : la somme de 2 670 764,25 euros.
- **Pour les actions « I »** : la somme de 213 238,90 euros.
- **Pour les actions « Z »** : la somme de 130 637,18 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 1 856 013,99 euros, décide d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- La somme de 1 747 584,15 euros pour les **actions « C »**.
- La somme de 65 873,79 euros pour les **actions « I »**.
- La somme de 42 556,05 euros pour les **actions « Z »**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler OFIVALMO PARTENAIRES dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler la CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES MEDECINS DE FRANCE (CARMF) dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler AGRICA EPARGNE dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler COMGEST SA dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 février 2025, en qualité d'administrateur de Monsieur Louis CITROEN, en remplacement de Monsieur Vincent STRAUSS démissionnaire.

En conséquence Monsieur Louis CITROEN exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2027.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 février 2025, en qualité d'administrateur de Monsieur Charles VALEANI, en remplacement de Monsieur Laurent DOBLER démissionnaire.

En conséquence Monsieur Charles VALEANI exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2026.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente Assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

4. RAPPORT DE GESTION

Magellan C a progressé de +4,5% en 2024 contre une hausse de +14,7% pour son indice de comparaison, le MSCI Emerging Markets. Les classes I et Z de Magellan ont chacune affiché une hausse respective de +5,0% et +4,9% sur l'exercice sous revue.

Les marchés émergents ont été mitigés en 2024, avec de fortes divergences de performance entre les pays. Des élections se sont tenues dans plusieurs pays, notamment en Inde, en Indonésie, à Taïwan, en Afrique du Sud, en Pologne et au Mexique, bien que l'élection la plus importante ait probablement été celle des États-Unis avec le retour au pouvoir de Donald Trump. La politique de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis a globalement soutenu les marchés émergents, bien que l'appréciation du dollar leur soit généralement défavorable. Les marchés émergents les plus vulnérables, comme le Mexique, le Brésil, la Corée du Sud et l'Indonésie, ont enregistré une dépréciation notable de leur devise. Par ailleurs, des pays comme l'Argentine, l'Égypte et le Nigeria ont subi de fortes dévaluations.

La Chine, le plus grand marché émergent, a progressé de près de 20% en USD malgré un contexte économique difficile marqué par des résultats d'entreprise décevants, une faible demande, des prix immobiliers en berne, une déflation persistante et la position anti-chinoise persistante des États-Unis. A la fin du trimestre, le Parti Communiste Chinois a mis en place le plus grand plan de relance depuis 2015, permettant aux actifs risqués chinois de rebondir, amplifié par la faible exposition des investisseurs.

L'Inde a également bien performé, mais les fortes hausses du début de l'année se sont atténuées au second semestre après la réélection du Premier ministre Modi pour son troisième mandat avec une majorité réduite. Les investisseurs domestiques ont continué à acheter, tandis que les investisseurs étrangers ont réduit leurs positions en raison des valorisations élevées.

Les marchés fortement axés sur la technologie (Taïwan et la Corée) ont connu une forte divergence. Taïwan a progressé de 34,4% en USD, porté par les performances de TSMC (qui représente la moitié de Taïwan dans l'indice) et par l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA). En revanche, les difficultés de Samsung Electronics, combinées à la chute des prix des mémoires DRAM, des tensions politiques internes et une consommation atone, ont conduit à une baisse de 23,4% en USD du marché coréen.

En 2024, le principal ajustement du portefeuille a été l'augmentation et la diversification de l'exposition à l'Inde, accompagnée d'une réduction des investissements chinois moins performants par la vente d'Alibaba, Ping An et Shandong Weigao. Tencent et Midea ont été les principaux contributeurs cette année. Tencent a enregistré une croissance de 9% dans les jeux, supérieure aux attentes. La forte croissance des revenus publicitaires et la gestion efficace des coûts ont également permis d'améliorer les marges. De son côté, Midea a bénéficié de la politique de reprise des appareils électroménagers et des ventes domestiques solides.

La diversification en Inde nous a conduit à réduire notre exposition à Maruti Suzuki et HDFC Bank, et à initier de nouvelles participations dans JB Chemicals, Shriram Finance, Reliance, Power Grid et UltraTech.

La stratégie de surexposition du portefeuille au Mexique et au Brésil pendant deux ans a été pénalisante en 2024, les marchés et les devises des pays s'étant affaiblis. FEMSA a sous-performé malgré ses tentatives de réduire l'écart avec la valeur nette d'inventaire par la vente d'actifs, des rachats d'actions et des dividendes. Wal-Mart de Mexico, dont la croissance du bénéfice net augmente régulièrement de plus de 10%, a également chuté en raison de ses tentatives maladroites de développer une activité d'e-commerce et de l'enquête concernant une pratique anticoncurrentielle. En revanche, MercadoLibre, le leader pan-latin d'e-commerce et de crédit, a été un contributeur majeur grâce à sa forte croissance, soutenue par des opportunités croissantes au Mexique, un marché encore largement sous-exploité.

Le réal brésilien s'est affaibli en raison d'une discipline budgétaire fragile combinée à des perspectives d'inflation dégradées qui nécessitent d'être compensées par un resserrement de la politique monétaire. La société de location de voitures Localiza a été négativement affectée par la hausse des taux d'intérêt, la baisse des prix des voitures d'occasion et l'augmentation des charges d'amortissement.

La réduction de l'exposition au marché coréen a été bénéfique pour le portefeuille. L'année a débuté par l'échec de la relance de la stratégie de "corporate value-up", et s'est terminée par un déclin de la consommation, suivi d'un coup d'État militaire avorté. Samsung Electronics a été un détracteur à la performance, n'ayant pas obtenu l'approbation pour ses produits HBM de son client clé, Nvidia. Nous avons également vendu LG Chem au premier trimestre.

Les élections de mai en Afrique du Sud ont contraint le Congrès National Africain (ANC) à partager le pouvoir avec l'Alliance Démocratique, plus axée sur la responsabilité économique. Discovery a confirmé qu'elle atteignait un point d'inflexion, avec des investissements conséquents réalisés ces dernières années qui devraient conduire à une génération de trésorerie supérieure aux attentes.

Bien que nous ayons réduit notre exposition à Taïwan, la sélection judicieuse de TSMC et Delta Electronics a permis au pays de devenir le plus grand contributeur du portefeuille. Pour ces entreprises, la croissance de l'IA a été un facteur clé, tandis que TSMC continue de consolider sa position dominante avec des résultats dépassant les attentes tout au long de l'année.

Au cours de l'année, les discussions sur les taux d'intérêt se sont axées principalement sur des baisses menées par la Réserve fédérale américaine. Cependant, le retour de Donald Trump et ses politiques expansionnistes et potentiellement inflationnistes a remis en question cette trajectoire, ce qui ne serait pas favorable pour les marchés émergents. La possible augmentation des tarifs dans certains pays émergents ajoute une incertitude supplémentaire.

Le Brésil fait face à la perspective de révisions à la baisse de son PIB en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la faiblesse de sa devise. Les sociétés du portefeuille WEG et BBSE devraient continuer à bénéficier de cela à court terme.

La Chine devra intensifier ses efforts pour stimuler son économie afin d'atteindre son objectif de croissance de 4,5% pour 2025, surtout si les exportations, qui ont été le moteur clé de la croissance en 2024, sont impactées par des tarifs plus élevés. L'exposition du portefeuille aux entreprises chinoises locales est conçue pour tirer parti de cette dynamique. Le risque que la Chine dévalue sa monnaie dans un environnement d'exportations plus faible subsiste, et pourrait inciter ses voisins asiatiques à adopter des politiques de dévaluation compétitives.

L'Inde fait face à un ralentissement post-électoral et à une croissance du crédit plus faible, avec des investisseurs étrangers vendant des actions à valorisations élevées. Toutefois, le pays reste un excellent générateur de rendement à long terme, compte tenu de la continuité de la politique du Premier ministre Modi et à des facteurs favorables à la transformation économique du pays.

L'impact de l'IA sur le secteur des systèmes d'information restera un thème d'investissement clé, quel que soit le schéma de croissance mondiale, les entreprises du portefeuille, telles que TSMC et ASML, devraient continuer à en bénéficier.

L'orientation de la politique américaine a injecté un haut degré d'incertitude dans l'économie et la politique mondiale. Dans un tel environnement, il est nécessaire pour les investisseurs de se concentrer sur ce qu'ils peuvent prévoir. Dans le cas du portefeuille, cela se traduit par des bénéfices stables générés par des entreprises de qualité et bien gérées. De plus, nous continuerons à surveiller les risques liés à la volatilité des devises et les variations de valorisation.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	9 030 793,51	9 563 925,77
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC		15 723 012,19
NETEASE INC	7 553 764,10	7 962 897,87
MERCADOLIBRE INC	2 051 575,45	9 354 350,41
COMGEST GROWTH CHINA EUR I CAP	8 342 013,75	441 659,52
MARUTI SUZUKI INDIA LTD		8 722 750,20
GRUPO AEROPORT DEL PACIFIC-B		8 463 696,59
DELTA ELECTRONICS INC		6 935 854,77
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A		6 568 032,93
PHU NHUAN JEWELRY JSC	6 501 370,04	

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
NEANT	NEANT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détenait 42 694 671,39 € d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Comgest Monde prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com.

REGLEMENTS SFDR* ET TAXONOMIE**

* Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.

** Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.

La SICAV promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par la SICAV au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

EFFET DE LEVIER

Etant donné qu'aucun produit engendrant un effet de levier n'est présent dans ce portefeuille, de fait, l'engagement au titre des contrats financiers (standards et non standards) est nul.

POLITIQUE DE REMUNERATION :

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2023/2024 (du 01/10/2023 au 30/09/2024) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	8 675 901	127
Rémunérations variables	6 786 335	127
Rémunération globale	15 462 236	127

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2023/2024 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 498 332	26
Rémunérations variables	2 875 294	26
Rémunération globale	5 373 626	26

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2023/2024 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	1 862 280	21
Rémunérations variables	1 575 401	21
Rémunération globale	3 437 681	21

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de la SICAV et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.
17, square Edouard VII 75009 Paris
Tél. : 01 44 94 19 00
e-mail : info@comgest.com

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

MAGELLAN

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

COMGEST SA
17, Square Edouard VII
75009 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable MAGELLAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.03.14 17:46:04 +0100





**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2024**

MAGELLAN

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

COMGEST SA

17, Square Edouard VII

75009 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commisaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.03.14 17:45:52 +0100

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	653 104 368,14
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	653 104 368,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	42 694 671,39
OPCVM	42 694 671,39
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	695 799 039,53
Créances et comptes d'ajustement actifs	579 738,44
Comptes financiers	15 692 579,89
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	16 272 318,33
Total de l'actif I+II	712 071 357,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	677 855 935,13
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	30 558 165,46
Capitaux propres I	708 414 100,59
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	708 414 100,59
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 657 257,27
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	3 657 257,27
Total Passifs : I+II+III+IV	712 071 357,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	16 029 787,59
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	182 932,80
Sous-total produits sur opérations financières	16 212 720,39
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 581,75
Sous-total charges sur opérations financières	-1 581,75
Total revenus financiers nets (A)	16 211 138,64
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-12 749 673,35
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	-44 575,41
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-12 794 248,76
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 416 889,88
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-402 249,55
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 014 640,33
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 945 121,55
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 554 195,12
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-609 073,57
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 465 087,56
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 856 013,99

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	30 326 393,46
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	513 733,53
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	30 840 126,99
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-5 152 615,85
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	25 687 511,14
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	30 558 165,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres (stock picking).

Le portefeuille est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans les pays émergents, disposant d'un fort potentiel de croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	2 091 528 051,63	1 302 343 316,40	990 097 785,22	846 259 558,54	708 414 100,59
Action MAGELLAN C en EUR					
Actif net	1 859 373 326,91	1 152 988 616,67	896 418 180,90	799 863 929,34	667 886 168,95
Nombre de titres	70 482 729,3691	51 570 875,2809	48 189 110,8772	41 668 045,1325	33 294 155,0278
Valeur liquidative unitaire	26,38	22,35	18,60	19,19	20,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,75	1,06	-0,30	-2,29	0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,14		0,02	0,11	0,08
Action MAGELLAN I en EUR					
Actif net	113 054 055,80	98 100 041,01	66 817 534,14	26 734 732,98	24 595 751,76
Nombre de titres	4 106 860,2603	4 184 794,0230	3 409 477,5747	1 315 763,2763	1 152 652,5141
Valeur liquidative unitaire	27,52	23,44	19,59	20,31	21,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,79	1,11	-0,32	-2,42	0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,26	0,12	0,12	0,21	0,18
Action MAGELLAN Z en EUR					
Actif net	119 100 668,92	51 254 658,72	26 862 070,18	19 660 896,22	15 932 179,88
Nombre de titres	4 453 442,7775	2 251 745,8504	1 412 317,2052	997 454,5300	770 094,3627
Valeur liquidative unitaire	26,74	22,76	19,01	19,71	20,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,76	1,08	-0,31	-2,35	0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,24	0,11	0,10	0,20	0,16

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

En réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des sanctions internationales significatives ont été imposées à la Russie. Ces sanctions comprennent des interdictions de transactions financières avec certaines entités russes, ainsi que le gel des actifs russes détenus à l'étranger. La société de gestion réitère son engagement à respecter strictement les sanctions internationales en vigueur contre la Russie.

À la date d'entrée en vigueur de ces sanctions, le portefeuille de la SICAV détenait des actifs exposés à la Russie. Ces actifs ne sont plus cessibles sur les marchés financiers, ce qui a entraîné une impossibilité de les liquider ou de les valoriser selon les méthodes habituelles. En conséquence, la société de gestion a pris la décision de les valoriser à 0 depuis le 7 mars 2022. Cette mesure a été adoptée pour refléter la réalité des restrictions imposées par les sanctions, ainsi que l'incertitude quant à la récupération de ces investissements à court et moyen terme.

Le fonds est investi dans les actions suivantes représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 5,31% de l'actif le 31 décembre 2024 :

<i>RU000A0JR4A1</i>	<i>MOSCOW EXCHANGE MICEX-RT-BRD</i>
<i>RU000A0JSQ90</i>	<i>DETSKY MIR PJSC</i>

A noter que certains émetteurs de titres russes détenus par la SICAV pourraient continuer à verser des dividendes. Cependant, en raison des sanctions, la SICAV ne serait pas en mesure de recevoir ces paiements, qui seraient alors bloqués sur un compte séquestre par son dépositaire et seraient par conséquent également valorisés à 0 par la société de gestion.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290863 - Action MAGELLAN Z : Taux de frais maximum de 1,30% TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST

FR0011238344 - Action MAGELLAN I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST

FR0000292278 - Action MAGELLAN C : Taux de frais maximum de 1,75% TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST

Swing pricing

Méthode d'ajustement « *Swing Pricing* » de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement.

Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « *Swing Pricing* », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action MAGELLAN I	Capitalisation	Capitalisation
Action MAGELLAN Z	Capitalisation	Capitalisation
Action MAGELLAN C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	846 259 558,54
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	40 083 771,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-211 577 172,39
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 416 889,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-609 073,57
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	30 840 126,99
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	708 414 100,59

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action MAGELLAN C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 885 928,5032	37 302 219,49
Actions rachetées durant l'exercice	-10 259 818,6079	-200 798 101,95
Solde net des souscriptions/rachats	-8 373 890,1047	-163 495 882,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 294 155,0278	
Action MAGELLAN I		
Actions souscrites durant l'exercice	24 021,0000	519 288,05
Actions rachetées durant l'exercice	-187 131,7622	-3 881 498,49
Solde net des souscriptions/rachats	-163 110,7622	-3 362 210,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 152 652,5141	
Action MAGELLAN Z		
Actions souscrites durant l'exercice	111 643,5546	2 262 263,60
Actions rachetées durant l'exercice	-339 003,7219	-6 897 571,95
Solde net des souscriptions/rachats	-227 360,1673	-4 635 308,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	770 094,3627	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action MAGELLAN C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action MAGELLAN I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action MAGELLAN Z Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
MAGELLAN C FR0000292278	Capitalisation	Capitalisation	EUR	667 886 168,95	33 294 155,0278	20,06
MAGELLAN I FR0011238344	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 595 751,76	1 152 652,5141	21,33
MAGELLAN Z FR0013290863	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 932 179,88	770 094,3627	20,68

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 INDE +/-	Pays 2 TAIWAN +/-	Pays 3 CHINE +/-	Pays 4 BRESIL +/-	Pays 5 ILES CAIMANS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	653 104,37	103 401,38	97 090,70	78 268,92	61 497,29	56 182,36
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	653 104,37					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	15 692,58				15 692,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					15 692,58

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	15 692,58						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	15 692,58						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 TWD +/-	Devise 3 INR +/-	Devise 4 USD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	101 452,45	97 090,70	93 565,53	80 903,89	267 136,77
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres		209,07			243,51
Créances					992,14
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	101 452,45	97 299,77	93 565,53	80 903,89	268 372,42

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créesances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créesances		
	Souscriptions à recevoir	127 162,28
	Coupons et dividendes en espèces	452 576,16
Total des créances		579 738,44
Dettes		
	Rachats à payer	764 030,79
	Frais de gestion fixe	2 893 226,48
Total des dettes		3 657 257,27
Total des créances et des dettes		-3 077 518,83

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action MAGELLAN C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 263 951,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,67
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MAGELLAN I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	300 996,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MAGELLAN Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	229 300,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme	IE00BD5HXG36 IE00B03DF997	COMGEST GROWTH CHINA EUR I CAP COMGEST GROWTH INDIA USD CAP	42 694 671,39 23 094 090,36 19 600 581,03
Total des titres du groupe			42 694 671,39

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 014 640,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	3 014 640,33
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 014 640,33

Action MAGELLAN C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 670 764,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 670 764,25
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 670 764,25
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 670 764,25
Total	2 670 764,25
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action MAGELLAN I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	213 238,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	213 238,90
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	213 238,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	213 238,90
Total	213 238,90
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action MAGELLAN Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	130 637,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	130 637,18
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	130 637,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	130 637,18
Total	130 637,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 856 013,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 856 013,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 856 013,99

Action MAGELLAN C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 747 584,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 747 584,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 747 584,15
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 747 584,15
Total	1 747 584,15
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action MAGELLAN I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	65 873,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	65 873,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	65 873,79
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	65 873,79
Total	65 873,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action MAGELLAN Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	42 556,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	42 556,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	42 556,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	42 556,05
Total	42 556,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			653 104 368,14	92,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			653 104 368,14	92,19
Assurance			46 106 814,91	6,51
AIA GROUP	HKD	2 559 200	17 912 522,84	2,53
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	2 678 275	15 147 250,28	2,14
SANLAM LTD	ZAR	2 934 368	13 047 041,79	1,84
Automobiles			17 843 305,59	2,52
MARUTI SUZUKI INDIA LTD	INR	145 681	17 843 305,59	2,52
Banques commerciales			17 541 102,20	2,48
HDFC BANK LIMITED	INR	877 159	17 541 102,20	2,48
Boissons			37 048 697,10	5,23
COCA-COLA ICECEK AS	TRY	805 778	1 319 277,23	0,19
FOMENTO ECONOMICO MEX-SP ADR	USD	229 642	18 959 048,36	2,67
KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	83 174	16 770 371,51	2,37
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			72 341 068,31	10,21
B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	4 457 400	7 190 703,43	1,02
DINO POLSKA SA	PLN	91 147	8 306 528,87	1,17
MERCADOLIBRE INC	USD	17 403	28 578 230,15	4,03
RAIA DROGASIL SA	BRL	1 810 300	6 225 629,96	0,88
WALMART DE MEXICO SAB DE CV	MXN	8 645 300	22 039 975,90	3,11
Distribution spécialisée			11 879 062,14	1,68
MOBILE WORLD INVESTMENT CORP	VND	5 139 100	11 879 062,14	1,68
Divertissement			18 059 516,39	2,55
NETEASE INC	HKD	1 049 605	18 059 516,39	2,55
Electricité			11 725 784,23	1,66
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	INR	3 367 431	11 725 784,23	1,66
Equipements électriques			20 623 261,18	2,91
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	2 072 306	20 623 261,18	2,91
Equipements et instruments électroniques			40 588 847,93	5,73
DELTA ELECTRONICS INC	TWD	2 257 000	28 621 081,73	4,04
FPT CORP	VND	2 070 990	11 967 766,20	1,69
Logiciels			5 917 477,14	0,84
JSC KASPI.KZ ADR	USD	64 698	5 917 477,14	0,84
Logiciels et services internet			17 613 293,29	2,49
GLOBANT SA	USD	85 060	17 613 293,29	2,49
Machines			22 216 820,02	3,14
WEG SA COM NPV	BRL	2 693 300	22 216 820,02	3,14
Matériaux de construction			8 497 874,95	1,20
ULTRATECH CEMENT LTD	INR	65 932	8 497 874,95	1,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Médias			23 792 612,94	3,36
DISCOVERY LTD	ZAR	2 386 945	23 792 612,94	3,36
Médias et services interactifs			47 533 759,34	6,71
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	916 900	47 533 759,34	6,71
Pétrole et gaz			8 907 980,44	1,26
RELIANCE INDUSTRIES LTD	INR	649 734	8 907 980,44	1,26
Produits alimentaires			20 484 734,44	2,89
BRITANNIA INDUSTRIES LTD	INR	173 329	9 311 841,62	1,31
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	2 798 184	11 172 892,82	1,58
Produits pharmaceutiques			32 956 477,79	4,65
INFOSYS LTD-SP ADR	USD	464 645	9 835 845,87	1,39
J.B. CHEMICALS & PHARMA LTD	INR	551 765	11 477 755,12	1,62
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	345 104	11 642 876,80	1,64
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			127 449 420,45	17,96
ASML HOLDING NV	EUR	19 088	12 955 025,60	1,83
LASERTEC CORP	JPY	66 800	6 233 028,06	0,88
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	640 422	22 349 906,01	3,15
SK HYNIX INC	KRW	94 533	10 784 024,08	1,52
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	2 162 261	68 469 618,55	9,64
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	44 800	6 657 818,15	0,94
Services de télécommunication mobile				0,00
DETSKY MIR PJSC	RUB	10 363 400		0,00
Services financiers diversifiés			17 557 941,07	2,48
HONG KONG EXCHANGES & CLEAR	HKD	253 700	9 298 054,38	1,31
MOSCOW EXCHANGE MICEX-RTS PJ	RUB	12 231 210		0,00
SHIRIRAM FINANCE LTD	INR	253 453	8 259 886,69	1,17
Textiles, habillement et produits de luxe			15 701 632,28	2,22
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	893 600	8 648 602,01	1,22
PHU NHUAN JEWELRY JSC	VND	1 901 200	7 053 030,27	1,00
Transport routier et ferroviaire			10 716 884,01	1,51
LOCALIZA RENT A CAR	BRL	2 129 132	10 716 884,01	1,51
TITRES D'OPC			42 694 671,39	6,03
OPCVM			42 694 671,39	6,03
Gestion collective			42 694 671,39	6,03
COMGEST GROWTH CHINA EUR I CAP	EUR	346 446	23 094 090,36	3,26
COMGEST GROWTH INDIA USD CAP	USD	256 203	19 600 581,03	2,77
Total			695 799 039,53	98,22

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total							

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	695 799 039,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	16 272 318,33
Autres passifs (-)	-3 657 257,27
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	708 414 100,59

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action MAGELLAN C	EUR	33 294 155,0278	20,06
Action MAGELLAN I	EUR	1 152 652,5141	21,33
Action MAGELLAN Z	EUR	770 094,3627	20,68

MAGELLAN

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMobilisations nettes	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	833 451 225,92	951 611 615,00
Actions et valeurs assimilées	795 061 790,44	905 066 383,24
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	795 061 790,44	905 066 383,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	38 389 435,48	46 545 231,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	38 389 435,48	46 545 231,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 467 433,60	796 289,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 467 433,60	796 289,38
COMPTEs FINANCIERS	16 161 393,85	42 253 618,20
Liquidités	16 161 393,85	42 253 618,20
TOTAL DE L'ACTIF	851 080 053,37	994 661 522,58

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	942 145 009,12	1 004 658 160,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-101 178 524,09	-16 248 994,44
Résultat de l'exercice (a,b)	5 293 073,51	1 688 619,39
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	846 259 558,54	990 097 785,22
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	4 820 494,83	4 563 737,36
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 820 494,83	4 563 737,36
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	851 080 053,37	994 661 522,58

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	376 290,02	79 661,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	20 827 893,68	19 271 079,46
Produits sur obligations et valeurs assimilées	91 713,03	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	21 295 896,73	19 350 740,82
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	195 636,49
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	195 636,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	21 295 896,73	19 155 104,33
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	15 256 202,17	17 359 127,83
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 039 694,56	1 795 976,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-746 621,05	-107 357,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 293 073,51	1 688 619,39

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Le fonds est investi dans les actions suivantes représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 4,77% de l'actif le 29 décembre 2023.

	TCS GDR	GROUP	HOLDING
US87238U2033	MOSCOW BRD	EXCHANGE	MICEX-RT-
RU000A0JSQ90	DETSKY MIR PJSC		

Compte tenu de la nature de ces titres dans le portefeuille du fonds, la société de gestion a décidé de les valoriser à zéro depuis le 7 mars 2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290863 - Action MAGELLAN Z : Taux de frais maximum de 1,30 % TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST

FR0011238344 - Action MAGELLAN I : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC hors OPC gérés par le groupe

COMGEST

FR0000292278 - Action MAGELLAN C : Taux de frais maximum de 1,75 % TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST

Swing pricing

Méthode d'ajustement « *Swing Pricing* » de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement.

Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « *Swing Pricing* », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action MAGELLAN C	Capitalisation	Capitalisation
Action MAGELLAN I	Capitalisation	Capitalisation
Action MAGELLAN Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	990 097 785,22	1 302 343 316,40
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	56 551 795,74	102 068 916,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-232 674 059,46	-204 925 857,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	29 721 154,83	55 174 182,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-121 383 042,91	-86 308 728,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-18 178,01	246 232,13
Définitions de change	-46 070 840,01	15 541 345,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	163 995 248,58	-195 837 597,46
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>59 994 531,88</i>	<i>-104 000 716,70</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>104 000 716,70</i>	<i>-91 836 880,76</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 039 694,56	1 795 976,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	846 259 558,54	990 097 785,22

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 161 393,85	1,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 161 393,85	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 CNY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	116 077 545,38	13,72	124 256 881,02	14,68	93 475 871,06	11,05	451 521 588,88	53,35
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	20 000 777,61	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	180 804,33	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	661 038,34	0,08
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	8 906 222,11	1,05	125 683,29	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
Ventes à règlement différé		512 020,31
Souscriptions à recevoir		113 570,62
Coupons et dividendes en espèces		841 842,67
TOTAL DES CRÉANCES		1 467 433,60
DETTE		
Rachats à payer		1 450 093,45
Frais de gestion fixe		3 370 401,38
TOTAL DES DETTES		4 820 494,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-3 353 061,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action MAGELLAN C		
Actions souscrites durant l'exercice	2 865 521,8531	55 589 356,17
Actions rachetées durant l'exercice	-9 386 587,5978	-180 976 131,73
Solde net des souscriptions/rachats	-6 521 065,7447	-125 386 775,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	41 668 045,1325	
Action MAGELLAN I		
Actions souscrites durant l'exercice	7 133,8500	147 928,67
Actions rachetées durant l'exercice	-2 100 848,1484	-42 735 978,09
Solde net des souscriptions/rachats	-2 093 714,2984	-42 588 049,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 315 763,2763	
Action MAGELLAN Z		
Actions souscrites durant l'exercice	41 011,1846	814 510,90
Actions rachetées durant l'exercice	-455 873,8598	-8 961 949,64
Solde net des souscriptions/rachats	-414 862,6752	-8 147 438,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	997 454,5300	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action MAGELLAN C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action MAGELLAN I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action MAGELLAN Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action MAGELLAN C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 388 682,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action MAGELLAN I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	562 734,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action MAGELLAN Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	304 785,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			38 389 435,48
	IE00BD5HXG36	COMGEST GROWTH GREATER CHINA EUR I CAP	16 849 268,38
	IE00B03DF997	COMGEST GROWTH INDIA USD CAP	17 272 056,52
	IE00BYYLPL28	COMGEST GROWTH LATIN AMERICA EUR I ACC CLASS	1 539 389,49
	IE00B64CBB12	COMGEST GROWTH LATIN AMER-USD C	2 728 721,09
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			38 389 435,48

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 293 073,51	1 688 619,39
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 293 073,51	1 688 619,39

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 805 687,71	1 116 761,00
Total	4 805 687,71	1 116 761,00

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	285 834,08	417 776,16
Total	285 834,08	417 776,16

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	201 551,72	154 082,23
Total	201 551,72	154 082,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-101 178 524,09	-16 248 994,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-101 178 524,09	-16 248 994,44

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-95 642 590,21	-14 708 586,29
Total	-95 642 590,21	-14 708 586,29

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 189 698,48	-1 098 779,69
Total	-3 189 698,48	-1 098 779,69

	29/12/2023	30/12/2022
Action MAGELLAN Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 346 235,40	-441 628,46
Total	-2 346 235,40	-441 628,46

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	3 060 947 338,97	2 091 528 051,63	1 302 343 316,40	990 097 785,22	846 259 558,54
Action MAGELLAN A en EUR					
Actif net	661 412 687,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	273 267,9242	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	2 420,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	82,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	47,47	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	1 373 071,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Action MAGELLAN C en EUR					
Actif net	2 039 814 241,34	1 859 373 326,91	1 152 988 616,67	896 418 180,90	799 863 929,34
Nombre de titres	81 885 131,6887	70 482 729,3691	51 570 875,2809	48 189 110,8772	41 668 045,1325
Valeur liquidative unitaire	24,91	26,38	22,35	18,60	19,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	0,75	1,06	-0,30	-2,29
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	0,14	0,00	0,02	0,11
Action MAGELLAN I en EUR					
Actif net	203 545 986,67	113 054 055,80	98 100 041,01	66 817 534,14	26 734 732,98
Nombre de titres	7 873 766,7579	4 106 860,2603	4 184 794,0230	3 409 477,5747	1 315 763,2763
Valeur liquidative unitaire	25,85	27,52	23,44	19,59	20,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,87	0,79	1,11	-0,32	-2,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,26	0,26	0,12	0,12	0,21
Action MAGELLAN Z en EUR					
Actif net	156 174 423,17	119 100 668,92	51 254 658,72	26 862 070,18	19 660 896,22
Nombre de titres	6 212 561,7224	4 453 442,7775	2 251 745,8504	1 412 317,2052	997 454,5300
Valeur liquidative unitaire	25,13	26,74	22,76	19,01	19,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,85	0,76	1,08	-0,31	-2,35
Capitalisation unitaire sur résultat	0,24	0,24	0,11	0,10	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
DISCOVERY HOLDINGS	ZAR	3 742 402	26 617 510,72	3,15
SANLAM LIMITED	ZAR	4 208 194	15 165 188,54	1,79
TOTAL AFRIQUE DU SUD			41 782 699,26	4,94
BRESIL				
B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	4 730 600	12 827 221,65	1,51
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	4 616 175	28 948 143,15	3,42
LOCALIZA RENT A CAR	BRL	2 545 918	30 175 529,92	3,57
LOCALIZA RENT A CAR RTS 05-02-24	BRL	9 139	34 062,93	0,01
WEG SA COM NPV	BRL	3 857 700	26 535 414,42	3,14
TOTAL BRESIL			98 520 372,07	11,65
CHINE				
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	9 597 584	32 770 266,01	3,87
KWEICHOW MOUTAI A	CNY	72 100	15 884 381,70	1,88
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	3 641 406	25 391 862,78	3,00
NETEASE INC	HKD	1 798 105	29 309 168,83	3,47
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	2 317 000	9 495 516,33	1,12
SANY HEAVY INDUSTRY S.A	CNY	3 862 000	6 787 978,66	0,80
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL POLYMER CO LTD	HKD	4 611 600	4 068 547,78	0,48
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	340 804	12 641 381,91	1,49
TOTAL CHINE			136 349 104,00	16,11
CHYPRE				
TCS GROUP HOLDING GDR	USD	40 541	0,00	0,00
TOTAL CHYPRE			0,00	0,00
COREE DU SUD				
LG CHEMICAL	KRW	46 893	16 447 568,49	1,94
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	865 654	47 764 709,08	5,65
TOTAL COREE DU SUD			64 212 277,57	7,59
ETATS-UNIS				
MERCADOLIBRE	USD	28 461	40 490 290,99	4,78
TOTAL ETATS-UNIS			40 490 290,99	4,78
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	3 438 000	27 122 963,22	3,21
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	285 400	8 867 310,09	1,05
TOTAL HONG-KONG			35 990 273,31	4,26
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1 597 804	14 003 881,68	1,66
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	922 200	31 389 493,09	3,71
TOTAL ILES CAIMANS			45 393 374,77	5,37
INDE				
BRITANNIA IND --- REGISTERED SHS	INR	87 563	5 085 294,52	0,60
HDFC BANK LTD	INR	2 232 628	41 514 733,51	4,91
INFOSYS TECHNOLOGIES LTD ADR	USD	503 735	8 381 522,93	0,99
MARUTI SUZUKI INDIA LTD	INR	268 944	30 142 443,72	3,56
TOTAL INDE			85 123 994,68	10,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
LASERTEC	JPY	31 500	7 518 322,16	0,89
TOTAL JAPON			7 518 322,16	0,89
LUXEMBOURG				
GLOBANT SA	USD	68 592	14 777 100,58	1,74
TOTAL LUXEMBOURG			14 777 100,58	1,74
MEXIQUE				
FOMENTO ECONOMICO UNITS ADR	USD	444 306	52 428 630,88	6,19
GRUPO AEROPORTUARIO PACIFICO B	MXN	512 832	8 126 435,44	0,96
WALMART DE MEXICO SA DE CV	MXN	9 674 500	37 013 688,41	4,37
TOTAL MEXIQUE			97 568 754,73	11,52
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	14 273	9 729 904,10	1,15
TOTAL PAYS-BAS			9 729 904,10	1,15
RUSSIE				
DETSKY MIR PJSC	RUB	10 363 400	0,00	0,00
MOSCOW EXCHANGE MICEX-RT-BRD	RUB	12 231 210	0,00	0,00
TOTAL RUSSIE			0,00	0,00
TAIWAN				
DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL	TWD	4 459 000	41 233 148,24	4,87
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	3 039 261	53 161 125,68	6,28
TOTAL TAIWAN			94 394 273,92	11,15
VIETNAM				
MOBILE WORLD SHS	VND	6 199 400	9 900 157,05	1,17
VIETNAM DAIRY PRODUCT	VND	5 277 300	13 310 891,25	1,57
TOTAL VIETNAM			23 211 048,30	2,74
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			795 061 790,44	93,95
TOTAL Actions et valeurs assimilées			795 061 790,44	93,95
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
COMGEST GROWTH GREATER CHINA EUR I CAP	EUR	291 409	16 849 268,38	1,99
COMGEST GROWTH INDIA USD CAP	USD	281 867	17 272 056,52	2,04
COMGEST GROWTH LATIN AMERICA EUR I ACC CLASS	EUR	134 797,679	1 539 389,49	0,19
COMGEST GROWTH LATIN AMER-USD C	USD	331 969,356	2 728 721,09	0,32
TOTAL IRLANDE			38 389 435,48	4,54
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			38 389 435,48	4,54
TOTAL Organismes de placement collectif			38 389 435,48	4,54
Créances			1 467 433,60	0,17
Dettes			-4 820 494,83	-0,57
Comptes financiers			16 161 393,85	1,91
Actif net			846 259 558,54	100,00

Action MAGELLAN C	EUR	41 668 045,1325	19,19
Action MAGELLAN I	EUR	1 315 763,2763	20,31
Action MAGELLAN Z	EUR	997 454,5300	19,71

8. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAGELLAN I

COMGEST S.A.

FR0011238344

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers des pays émergents. Le produit est en permanence investi et/ou exposé, à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans les pays émergents, disposant d'un fort potentiel de croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés. Le produit peut détenir des titres de créance et instruments monétaires dans la limite de 20%. Il s'agit d'obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée), susceptibles de ne pas avoir de notation, exposées sur les marchés boursiers des pays émergents et des obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etats de l'Union Européenne dans un but de placement de trésorerie. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Emerging Markets.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 540 EUR	2 610 EUR
	Rendement annuel moyen	-74,6 %	-23,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 230 EUR	7 170 EUR
	Rendement annuel moyen	-27,7 %	-6,4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 EUR	10 760 EUR
	Rendement annuel moyen	0,1 %	1,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 060 EUR	15 690 EUR
	Rendement annuel moyen	40,6 %	9,4 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Octobre 2017 et Octobre 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Novembre 2016 et Novembre 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Fevrier 2016 et Fevrier 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	170 EUR	946 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	1,7 %	1,7 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	126 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAGELLAN Z

COMGEST S.A.

FR0013290863

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers des pays émergents. Le produit est en permanence investi et/ou exposé, à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans les pays émergents, disposant d'un fort potentiel de croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés. Le produit peut détenir des titres de créance et instruments monétaires dans la limite de 20%. Il s'agit d'obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée), susceptibles de ne pas avoir de notation, exposées sur les marchés boursiers des pays émergents et des obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etats de l'Union Européenne dans un but de placement de trésorerie. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Emerging Markets.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 540 EUR	2 600 EUR
	Rendement annuel moyen	-74,6 %	-23,6 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 080 EUR	7 010 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,2 %	-6,9 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 800 EUR	10 510 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,0 %	1,0 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 780 EUR	15 330 EUR
	Rendement annuel moyen	37,8 %	8,9 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Octobre 2017 et Octobre 2022 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Novembre 2016 et Novembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Fevrier 2016 et Fevrier 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	371 EUR	1 150 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,7 %	2,2 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	128 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	43 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 6 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	MAGELLAN	Identifiant d'entité juridique :	969500BPQVGLNSYY5B13
Caractéristiques environnementales et/ou sociales				
Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non		
Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.	<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 41,52 % d'investissements durables		
La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d' activités économiques durables sur le plan environnemental . Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.	<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables		
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.	<p>Durant l'exercice clos à fin décembre 2024, les caractéristiques environnementales et/ou sociales de MAGELLAN (la « SICAV ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive, la Société de gestion a effectué une analyse ESG du marché pour identifier et exclure les sociétés présentant les critères ESG les plus faibles de l'univers investissable. Cela s'est traduit par une réduction de l'univers investissable d'au moins de 20 %. Cette analyse ESG a été appliquée à au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille.</p> <p>De plus, des politiques d'exclusion ont été appliquées afin d'exclure tout investissement dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (i) les entreprises présentant des caractéristiques sociales négatives, notamment les entreprises qui (a) fabriquent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des armes biologiques/chimiques, de l'uranium appauvri, des armes nucléaires, du phosphore blanc, des fragments non détectables et des lasers aveuglants (> 0 % du chiffre d'affaires), (b) fabriquent et/ou distribuent des armes conventionnelles (>10 % du chiffre d'affaires), (c) sont impliquées 			

dans la fabrication directe de tabac (> 0 % du chiffre d'affaires), (d) sont impliquées dans la distribution de produits du tabac et/ou la fabrication et la fourniture de produits clés nécessaires à la production de produits du tabac (> 5 % du chiffre d'affaires), et (e) commettent de graves violations du Pacte mondial des Nations unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des normes de l'OIT ou encore des principes directeurs des Nations unies, et ne présentent aucune perspective d'amélioration ; et
- (ii) les entreprises présentant des caractéristiques environnementales négatives, notamment les exploitants de mines de charbon thermique (>0 % du chiffre d'affaires) et les producteurs d'électricité dont le bouquet énergétique comprenant du charbon dépasse des seuils relatifs ou absous définis (et dont la production ou le chiffre d'affaires basé sur le charbon était égal ou supérieur à 10 % ou les producteurs d'électricité dont la capacité existante basée sur le charbon était égale ou supérieure à 5 GW), sans stratégie de sortie du charbon.

Enfin, les investissements durables de la SICAV ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

1. Objectifs environnementaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

2. Objectifs sociaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur), et
- (ii) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

A fin décembre 2024, la SICAV a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % des notes attribuées aux sociétés analysées par la Société de gestion ;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre des politiques d'exclusion de la Société de gestion ; et
- (iii) 41,52 % des actifs étaient considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG a fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

La performance des indicateurs de durabilité (i) et (ii) ci-dessus a été similaire au titre des périodes précédentes clôturant à fin décembre 2023 et fin décembre 2022.

Quant à l'indicateur de durabilité (iii), sa performance a été de 37,79 % au titre de l'exercice précédent clos à fin décembre 2023 et de 33,91 % au titre de l'exercice clos à fin décembre 2022.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

La SICAV a investi 41,52 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.

Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables

La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :

Pour les objectifs sociaux :

- au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)¹.

Pour les objectifs environnementaux :

- au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxonomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou
- au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("CapEx Contribuant Substantiellement") ; ou
- le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxonomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxonomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou
- une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

¹ ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.

Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, d'indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

— — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les 14 PAIs obligatoires ont été examinés par la Société de gestion dans le cadre de son évaluation ESG des investissements durables. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est également appuyée sur une évaluation qualitative en utilisant des informations provenant directement de la société concernée ou de ses propres recherches lorsque des données quantitatives n'étaient pas disponibles.

Pour les investissements durables appartenant à des secteurs considérés comme matériels, la Société de gestion a également évalué certains indicateurs facultatifs pertinents afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

— — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pour s'assurer que les investissements durables étaient en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les "Principes directeurs"), la Société de gestion a examiné et a évalué les résultats obtenus de la revue des PAIs 10 (Violations des Principes directeurs) et 11 (Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des Principes directeurs) afin de s'assurer que les investissements durables de la SICAV n'avaient pas violé les Principes directeurs des Nations unies au cours de l'exercice et qu'ils avaient mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs. En l'absence de données, l'équipe d'investissement de la Société de gestion a procédé à leur propre évaluation qualitative en examinant des informations supplémentaires, notamment les politiques et procédures des sociétés concernées, les controverses signalées par des fournisseurs tiers, l'adhésion des sociétés concernées au Pacte mondial des Nations Unies ou encore les rapports des ONG.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur

le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La SICAV a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant en surveillant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires.

L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux :

- les PAIs 1 à 6 « Emissions de gaz à effet de serre » : les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions et dont les émissions sont donc inhérentes à leur activité. Nous entretenons un dialogue étroit avec certaines de ces entreprises depuis plusieurs années et avons constaté des avancées significatives dans leurs pratiques et leurs communications en matière de climat. L'équipe d'investissement continuera à suivre leurs progrès.

- les PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets » : le principal défi réside dans la qualité et la couverture des données. La principale difficulté réside dans la qualité et la couverture des données. Nous poursuivrons notre engagement auprès de notre fournisseur de données ainsi qu'avec les entreprises en portefeuille afin d'améliorer la transparence et la qualité du reporting. Concernant le PAI 7, nous avons mené une activité d'engagement avec les deux principaux contributeurs et s'agissant du PAI 9 certains principaux contributeurs ont lancé des projets spécifiques pour traiter la question de la gestion des déchets dangereux.

- le PAI 11 « Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » : bien que la plupart des entreprises couvertes ne soient pas confrontées à des controverses majeures concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) et les lignes directrices de l'OCDE, les entreprises des marchés émergents manquent généralement de politiques, de processus ou de mécanismes pour assurer un suivi efficace. Nous poursuivrons nos discussions en interne sur l'approche à adopter et engagerons un dialogue avec les entreprises du portefeuille afin de les encourager à mettre en place des mécanismes de suivi adaptés.

- le PAI 12 « Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé » : Cet indicateur n'étant pas une exigence réglementaire dans la plupart des marchés émergents, peu d'entreprises publient ces informations. De plus, celles qui le font rapportent généralement un écart absolu non ajusté, ce qui limite la pertinence de cet indicateur pour évaluer les entreprises de ces marchés.

- Le PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance » : l'analyse a révélé que la SICAV détient deux entreprises en portefeuille dont le conseil d'administration ne compte aucune femme. Ces entreprises feront l'objet d'un engagement dans les années à venir.

À l'issue de l'examen des PAIs, l'équipe d'investissement de la Société de gestion a défini plusieurs axes d'amélioration et priorités d'engagement sur les thèmes suivants : la mixité au sein des organes de gouvernance pour les entreprises en portefeuille qui n'ont pas de femme au sein des organes de gouvernance, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, la biodiversité et le climat pour les plus émetteurs les plus importants.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

A fin décembre 2024, les principaux investissements de la SICAV étaient les suivants :			
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie	9,19%	Taiwan
Tencent Holdings Ltd.	Services de Comm	5,22%	Chine
Samsung Electronics Co., Ltd.	Technologie	4,87%	Corée
MercadoLibre, Inc.	Conso. Cyclique	4,59%	Argentine
Delta Electronics, Inc.	Technologie	4,18%	Taiwan
Fomento Economico Mexicano SAB de CV Sponsored ADR Class B	Conso. Non Cyclique	4,17%	Mexique
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Conso. Non Cyclique	3,67%	Mexique
Maruti Suzuki India Limited	Conso. Cyclique	3,58%	Inde
Weg S/A	Industrie	3,23%	Brésil
Discovery Limited	Services Financiers	2,87%	Afrique Du Sud
Midea Group Co. Ltd. Class A	Conso. Cyclique	2,84%	Chine
Netease Inc	Services De Communication	2,69%	China

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024. Ils sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables était de 41,52 % et incluait 29,47 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 12,05% d'investissements durables ayant un objectif social :

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852

Objectifs environnementaux	% d'actifs
L'atténuation du changement climatique	29,47 %

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus

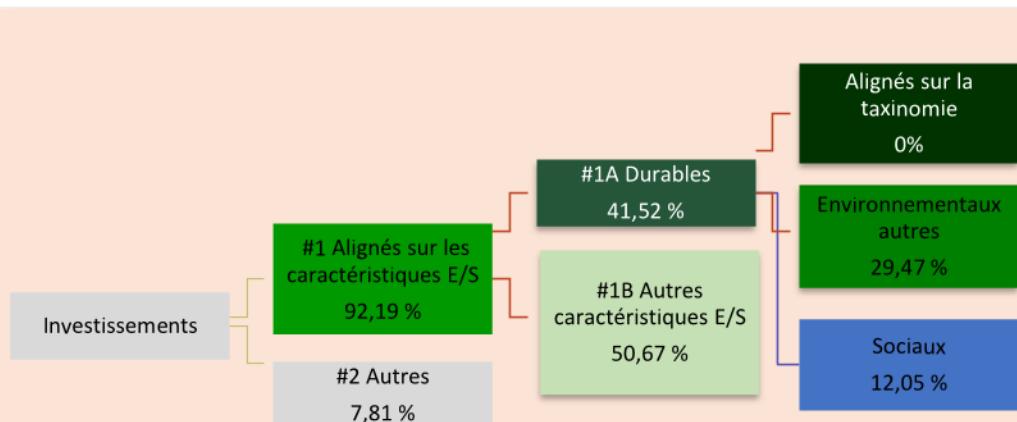
Objectifs sociaux	% d'actifs
La mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur)	4,03 %
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	8,02 %

L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2024, l'allocation des actifs était la suivante :

- 92,19% des actifs de la SICAV étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par la SICAV dont 41,52 % considérés comme durables sur le plan environnemental et/ou social
- 7,81 % des actifs de la SICAV n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

A fin décembre 2024, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% d'actifs
Technologie	27,59%
Services Financiers	16,67%
Conso. Cyclique	13,36%
Conso. Non Cyclique	13,28%
Services de communication	9,26%
Divers - Fonds	6,03%
Industrie	4,65%
Pharma/Santé	3,26%
Liquidités	1,78%

Services Publics	1,66%
Energie	1,26%
Produits de base	1,20%

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2024, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

Sous-industrie	% d'actifs
Semi-conducteurs	11,19%
Assurances Vie et Assurances Maladie	7,73%
Médias et Services	6,71%
Fonds	6,03%
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	5,56%
Composants Électroniques	4,04%
Broadline Retail	4,03%
Matériaux et équipements semi-conducteurs	3,65%
Matériel technologique, stockage et périphériques	3,15%
Composants et Équipements Électriques	3,14%
Biens de consommation de base Marchandises Commerce de Détail	3,11%
Appareils Électroménagers	2,91%
Aliments et Viandes Conditionnés	2,89%
Boissons non alcoolisées	2,86%
Logiciel de Divertissement à Domicile	2,55%
Constructeurs Automobiles	2,52%
Banques aux Activités Diversifiées	2,48%
Distillateurs et Négociants de Vins	2,37%
Bourses et données financières	2,33%
Vêtements, accessoires et produits de luxe	2,22%
Assurances Multirisques	2,14%
Crédit à la Consommation	2,00%
Liquidités	1,78%
Vente au Détail de Produits Informatiques et Électroniques	1,68%
Électricité	1,66%
Équipements Médicaux	1,64%
Produits Pharmaceutiques	1,62%
Transport terrestre de passagers	1,51%
Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz	1,26%
Matériels de Construction	1,20%
Vente au détail de Produits Alimentaires	1,17%
Vente au détail de médicaments	0,88%
Vente au Détail de Vêtements	0,00%

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE était de 0 % de l'actif net de la SICAV.

d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

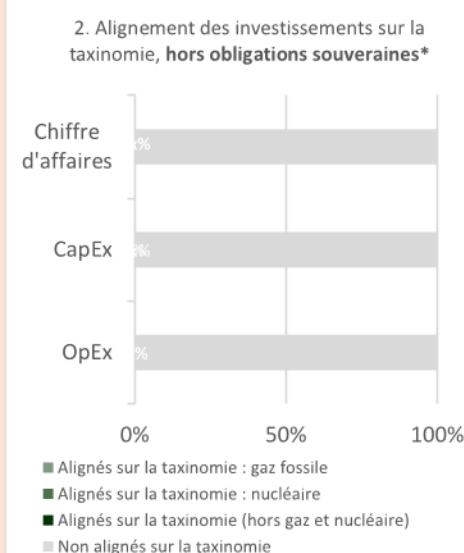
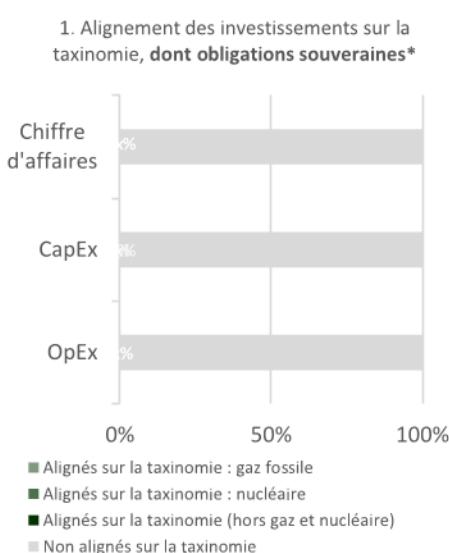


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE² ?

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Oui : |
| | <input type="checkbox"/> Dans le gaz fossile <input type="checkbox"/> Dans l'énergie nucléaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Non |

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net de la SICAV.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Au titre de l'exercice précédent clos à fin septembre 2023, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était également de 0 %.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

du règlement (UE)
2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 29,47 % de l'actif net de la SICAV.

Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 12,05 % de l'actif net de la SICAV.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2024, la SICAV détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme. La SICAV détenait également des parts/actions d'OPC à des fins de diversification.

Les OPC détenus en portefeuille sont gérés par les sociétés du Groupe Comgest et appliquent les politiques d'exclusion définies dans la politique d'investissement responsable de la Société de gestion.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Plusieurs mesures ont été prises pour d'atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024 :

Activités d'engagement : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Ainsi, au cours de l'exercice, 54 activités d'engagement ont été menées avec 31 sociétés présentes dans le portefeuille de la SICAV, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont : 20,4 % de l'activité d'engagement portaient sur des problématiques environnementales, 5,5% sur des problématiques sociales 40,7% sur des problématiques de gouvernance et 33,3 % des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ainsi, au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024, la Société de gestion a participé aux assemblées générales des sociétés en portefeuille, votant à 92,3 % sur l'ensemble des résolutions présentées.

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	87%

Votes « Contre »	11,2%
Abstention ou Refus de voter	1,8%
Votes en accord avec la direction	89,1%
Votes contre la direction	10,9%